

ATELIERS REFLEXIFS

TRAVAIL EN ACTION

Éthique et travail social Entre contraintes et libertés, quelles issues à inventer collectivement ?

Retranscription des comptes-rendus des ateliers
de la journée de réflexion du 24 octobre 2015

CDGAI

Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle asbl

Publication pédagogique d'éducation permanente



Éthique et travail social

Entre contraintes et libertés, quelles issues à inventer collectivement ?

Retranscription des comptes-rendus des ateliers de
la journée de réflexion du 24 octobre 2015

Concept et coordination
Marie-Anne Muyshondt - CDGAI

Collection Travail en action - 2015

Éditrice responsable : Chantal Faidherbe
Présidente du C.D.G.A.I.
Parc Scientifique du Sart Tilman
Rue Bois Saint-Jean, 9
B 4102 - Seraing - Belgique

Graphisme : Le Graphoscope
legraphoscope@gmail.com

TRAVAIL EN ACTION



Les publications pédagogiques d'éducation permanente du CDGAI

La finalité de ces publications est de contribuer à construire des échanges de regards et de savoirs de tout type qui nous permettront collectivement d'élaborer une société plus humaine, plus «reliante» que celle qui domine actuellement. Fondée sur un système économique capitaliste qui encourage la concurrence de tous avec tous et sur une morale de la responsabilité, notre société fragilise les humains, fragmente leur psychisme et mutile de nombreuses dimensions d'eux-mêmes, les rendant plus vulnérables à toutes les formes de domination et oppression sociétales, institutionnelles, organisationnelles, groupales et interpersonnelles.

La collection Travail en action

Champ hautement investi socialement et économiquement aussi bien au niveau sociétal qu'institutionnel, organisationnel, groupal et individuel, le travail, ou notre absence de travail, s'impose dans notre environnement comme une manière de nous définir, de structurer nos vies, notre temps, nos espaces. Il peut être source de notre emprisonnement mental et physique ou terrain propice à nous émanciper individuellement et collectivement.

Ces publications proposent une lecture critique du travail sous le prisme de la souffrance qui peut en résulter. Tout en se voulant dénonciatrices des mécanismes structurels qui produisent insidieusement ces souffrances, elles sont des grilles de lecture de l'expérience vécue ou écoutée par les acteurs des secteurs sociaux, socioculturels, de la santé et de l'économie sociale, dans l'intention d'initier ou de renforcer des cheminements individuels et collectifs vers des issues possibles.

CONTEXTUALISATION ET NOTE D'INTENTION

◆ En 2014, interpellés par les changements professionnels que vivent les travailleurs sociaux, le C.D.G.A.I. et l'Etablissement d'Enseignement de Promotion sociale C.P.S.E. se sont associés afin d'organiser une matinée visant à éclairer, sensibiliser et impulser une réflexion collective autour des changements dans le travail social. Environ 150 participants ont contribué à la richesse de cette journée de réflexion collective : travailleurs sociaux, enseignants de Hautes écoles, étudiants, assistants sociaux, etc.

Cinq ateliers, partant des interpellations des participants lors de l'échange de questions/réponses, ont ensuite favorisé un processus réflexif permettant de lancer des pistes d'actions susceptibles de répondre aux questions qu'ils ont rencontrées dans le cadre de leur activité professionnelle. Ainsi, ils ont tenté d'identifier les stratégies face à la souffrance éthique et les pistes de solution envisageables. Ils ont mis en avant que si les stratégies individuelles répondaient à la souffrance éthique (stratégies d'adaptation), elles n'ont cependant aucun effet sur les causes de cette souffrance. La question devient alors : comment passer des stratégies individuelles à des stratégies collectives ? Ne devrions-nous pas parler de «souffrance éthique» ou «d'éthique en souffrance» ?

◆ Le 24 octobre 2015, le C.D.G.A.I. a poursuivi les pistes ouvertes lors de la matinée du 4 octobre 2014, en collaboration cette fois avec la Haute Ecole de la Province de Liège, Campus 2000. En se référant au document «Ethique dans le travail social. Déclaration de principe» , le C.D.G.A.I. a choisi de développer une des pistes de réflexion-action des participants à la matinée du 04.10.14 : la problématique de la conscience éthique dans le travail social.

Cinq ateliers ont fait l'objet d'une réflexion collective sur une thématique identifiée par les participants à l'issue de la matinée. Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent les propos réflexifs relatifs aux cinq thèmes suivants : « Mise en critique, désobéissance et subversion », « Care et capabilité, est-ce inconciliable ? », « Mobilisation, clé de l'action collective ? », « Travailleurs sociaux, quelles sont les tensions qui nous traversent ? » et enfin, « Ecoles/formations : quelles responsabilités dans la promotion du changement social ? »

PUBLICS VISÉS

◆ Acteurs et actrices de l'animation, de l'éducation, de l'enseignement, de la formation, des soins de santé, de la culture, du social, de la prévention, de la sécurité ; de l'accompagnement psychologique, social et psychosocial ; de la coordination, de l'encadrement institutionnel.

CHAQUE GROUPE A RÉFLÉCHI SUR UNE THÉMATIQUE PARTICULIÈRE, EN SE POSANT LES QUESTIONS SUIVANTES :

1. De quoi s'agit-il ?
2. En quoi cela pose-t-il question ?
3. Quel est notre pouvoir d'action ?
4. Quelles sont les pistes de solution ?

Les textes suivants relatent l'essentiel des contenus transmis au grand groupe.

ATELIER 1 : MISE EN CRITIQUE, DÉSOBÉISSANCE, SUBVERSION

Notre point de départ est le constat de la situation actuelle d'hétéronomie que vit le travailleur social en tant qu'individu et en tant que professionnel, : il se voit mis sous tutelle de pressions externes et donc, tend vers son autonomie et vers celle de l'organisation de l'action sociale qui est la sienne.

L'objectif est de chercher à retrouver son autonomie, à la reconstruire et à la réaliser. À partir de là, on peut envisager cette reconstruction dans la désobéissance : sortir des cadres pour se mettre en état de création. Nous n'avons pas fait mention de la subversion (quoi que le thème de l'atelier le présentait) ; c'est sur la «désobéissance» que nous nous sommes centrés. Évidemment, cette disposition à la critique et à la désobéissance a pour impact la peur de prendre des risques : on peut alors être dans des états de peur, de perte possible, de culpabilité par rapport à la situation qui nous met en souffrance et dans laquelle on voudrait bien une action plus volontaire et plus radicale.

Une autre réflexion qui émerge est de reprendre du pouvoir avec sa propre expertise professionnelle ancrée «dans» le terrain, afin de se sentir moins instrumentalisé qu'aujourd'hui par toutes les injonctions de l'organisation dans laquelle nous fonctionnons, ou en tout cas, nous essayons de fonctionner. L'idée de «mon éthique personnelle» par rapport à «la morale qui m'entoure, la morale collective», est présente. Observant «qu'on partageait assez bien entre nous» dans le groupe ici et maintenant», et qu' «on ne peut pas faire l'un sans l'autre», naît la prise de conscience qu'en tant qu'individu, je me dois d'être en relation avec «la morale» qui m'entoure, qui peut me servir et qui me sert de toute façon à travers mon intelligence, ma critique, ma mise en critique, et ce qui fait mes valeurs, ma configuration de valeurs. On ne peut pas envisager l'existence de l'une sans l'autre. En tout cas, sur le plan individuel, évitons ce sentiment de déchirement qui peut nous animer et qui fait que nous allons nous retrouver dans des états de soumission, dans des états de souffrance qui ne contribueront pas à la pertinence de l'action.

Nous abordons ensuite des choses plus expérientielles : à travers les lectures personnelles apparaît le fait que, plutôt qu'être dans une volonté de «je ne suis pas d'accord, je suis contre ce qui m'est amené», il s'agit d'être dans une dynamique de «moi, j'ai des choses à vous raconter, j'ai un vécu, j'ai une histoire, et finalement, mon entourage, la morale qui m'entoure, les institutions qui sont censées m'encadrer auraient tout intérêt à accepter mon intelligence citoyenne à travers notamment, ce qui fait mes récits, mes vécus professionnels ou ceux des personnes avec lesquelles j'ai un travail à fournir».

Cette démarche de récit est aussi celle de dire «j'ai été dans la souffrance et sa problématique ; j'ai trouvé des solutions à mettre en place mais à travers elles, j'ai ces questions : est-ce que je suis dans l'illégalité ? est-ce que je suis dans le 'hors norme' et le 'hors morale' ? est-ce que ça va m'amener à vivre les choses individuellement face à la réaction : nous ne sommes pas d'accord avec ce que vous mettez en place.»

Ces récits, tout individuels et tout singuliers qu'ils soient, il nous semble nécessaire de les envisager dans une prise de pouvoir sur le plan de l'espace public, partant du principe que c'est à travers le vécu individuel que l'on fait du sens collectif.

Nous affirmons donc le droit de créer ensemble et nous tenons à rappeler le droit constitutionnel d'association citoyenne ; à travers les organisations formelles, administratives et autres, ce droit constitutionnel peut, à un moment donné, s'affaiblir . En tant que citoyen, on a autant de droit que notre appareil étatique de mettre l'État en justice, en question, partant du principe que l'État lui-même n'est pas dans le respect ni dans la légalité de certains droits de base. La réflexion est alors : «on est dans des organisations, on est dépendant des subventions ; on se pose la question citoyenne : dans quelle mesure tel ou tel subside a du sens dans notre fonctionnement, dans notre action sociale, dans la mesure où les conditions d'admission et de justification vont altérer, ternir, mettre en difficulté l'intelligence de notre action professionnelle sur place ? Donc, est-ce que je peux me permettre à un moment donné, dans le système et dans mon organisation, par rapport à mon éthique, de dire «non !», de dire «merde !», à des choses qui existent, qui sont censées m'aider, mais qui au fond ne font qu'altérer l'action qui est la mienne, qui est la nôtre ?

La dernière idée avant la clôture de notre travail en groupe est la suivante : quelle est l'institution où je suis et où je travaille comme travailleur social ?

A cette question, une réponse, judicieuse peut-être, serait d'organiser des «comités de vigilance», sorte d'instances intra-institutionnelles qui auraient pour mission de garantir ce qui rejoint «le mythe fondateur» : «pourquoi ai-je un salaire dans cette institution là, comme mon patron, mon collègue et tout intervenant du système ?» L'intention est de créer un espace qui aurait pour mission de se poser la question : «allons-nous réellement dans le sens de ce que nous avons à mettre en place ensemble, à savoir le mythe fondateur de notre institution ?»

La thématique «mise en critique, désobéissance, subversion», a amené le groupe à considérer «l'individu par rapport au collectif», et à examiner l'idée de «l'intelligence de dire non», plutôt que celle de «la soumission de ne rien dire». Entre ces extrêmes, il y a sans doute des espaces qu'on est en droit de construire et de pérenniser.

ATELIER 2 : CARE ET CAPABILITÉ, EST-CE INCONCILIABLE ?

Par rapport à la question «de quoi s'agit-il ?», il ressort des échanges les interrogations suivantes : «comment positionner le care et le concept de capabilité ? comment dans notre travail, peut-on articuler ces deux concepts sans tomber dans 'plus l'un' ou 'plus l'autre' ? comment savoir si cela peut s'articuler dans le travail avec nos bénéficiaires ?»

Relativement à «en quoi cela pose-t-il question ?, des interrogations apparaissent aussi, notamment : «quelle est la frontière ? comment ne pas basculer dans trop de l'un ou trop de l'autre ? comment savoir si l'accompagnement bienveillant peut être le terreau de l'émancipation ?»

Une autre question soulevée est de savoir si nous pouvons garder ces deux pôles dans l'action du travail social : «comment aménager les zones de liberté du travailleur social dans notre cadre de travail ?», c'est là une question essentielle à laquelle s'ajoute : «comment garder le care dans l'aide sociale générale de manière à le laisser le plus accessible possible ?». Ce qui ressort des échanges, est le constat de l'hyperspécialisation de l'aide sociale en général, qui peut stigmatiser certains publics ou fermer des portes de travail à d'autres. Dans nos discussions, il est dit que le care doit être laissé à l'aide la plus généraliste possible pour pouvoir intervenir auprès du plus grand nombre, avant, éventuellement, de guider ces personnes vers des cases hyperspécialisées.

Au niveau de notre pouvoir d'action, nous mettons en exergue deux points :

- ◆ Le premier est de placer le care et la capabilité au cœur de l'intervention avec les bénéficiaires ; de les rendre acteurs de cette question et de défendre notre position de travailleur social auprès des instances politiques.
- ◆ Le deuxième point est de revendiquer notre humanité commune : nous sommes des humains qui travaillons avec

des humains ; notre intervention et notre perception de la balance entre care et capacité varient d'une personne à l'autre ; l'essentiel est d'en être conscient car cela influence notre travail avec les bénéficiaires.

Trois pistes de solution sont dégagées : la première nous semble nécessaire ; elle serait d' aménager des espaces de réflexion, pas seulement sur le travail clinique, mais sur des temps d'arrêt pour une prise de recul sur les modalités d'intervention. La deuxième serait d'être dans des lieux transectoriels et de veiller à une participation active dans les réseaux et dans les lieux de concertation. La troisième piste serait de promouvoir des initiatives de prévention dans tous les domaines.

ATELIER 3 : MOBILISATION, CLÉ DE L'ACTION COLLECTIVE ?

Après avoir débattu du thème, nous avons souhaité renommer l'atelier : à «Mobilisation, clé de l'action collective ?» n'était-il pas plus juste de dire : «Le collectif est-il un outil ou un processus de mobilisation ?» !

Après quoi, nous avons essayé de répondre aux questions. Ce fut compliqué parce que nous avons écarté les réponses toutes faites, que nous n'étions pas toujours en accord et que le temps mis à notre disposition était limité.

À la question «de quoi s'agit-il ?» Nous répondons qu'il s'agit de changer un modèle de société néolibérale vers une société participative de justice sociale faite de solidarité, d'émancipation, d'autonomisation intégrée.

«En quoi cela pose-t-il question ?» La première interrogation qui nous est venue est : quelle est la finalité éthique du travail social ? S'en suit la question du «comment ?» : «quel type de société veut-on et comment s'y prendre pour arriver à se mobiliser de façon collective ?». Donc, les questions formulées sont : «Est-on en tant que travailleur social, un acteur privilégié pour créer de la mobilisation ? Dans quelle mesure doit-on mobiliser des citoyens ? Les citoyens eux-mêmes sont-ils porteurs de ce changement ?» Nous avons pris l'exemple de ce qui s'est passé récemment au Parc Maximilien à Bruxelles où des citoyens se sont mobilisés massivement et ont créé un réseau de solidarité de manière spontanée. Donc à la fois, nous constatons que la mobilisation apparaît, qu'elle peut être le fruit du «hasard», d'une circonstance et qu'elle peut être pensée.

Alors, la question du «qui ?» est directement liée ! Les citoyens sont-ils bénéficiaires ou sujets, eux qui sont directement impliqués dans l'action, dans ce qui fait l'objet de la mobilisation ? Ou est-ce que ce sont les citoyens «lambda» qui sont concernés

? Là, on fait la distinction, parce qu'au Parc Maximilien, n'étaient pas seulement impliqués des citoyens qui étaient eux-mêmes confrontés à la problématique de la migration.

Autrement dit, les travailleurs sociaux sont-ils investis dans leur fonction de travailleurs ou le sont-ils en tant que citoyens ? Autant de questions auxquelles nous n'avons pas répondu ; nous pensons que cela dépend des circonstances dans lesquelles la mobilisation s'inscrit.

La dernière interrogation est celle de notre légitimité quand on prend la parole, ou plutôt quand on porte la parole des citoyens.

A la question : «quel est notre pouvoir d'action ?» Nous relevons la complémentarité des modes d'action de participation ; il n'y a pas une seule façon, une bonne façon de mobiliser les citoyens. Cela peut partir d'un groupe de concertation qui existe déjà ou de quelque chose qui peut être créé à partir d'une circonstance particulière.

Le débat fut riche sur ce point : «le travailleur social est-il un outil du collectif ? ou un vecteur ? ou un acteur ? ou un auteur du collectif ? Nous n'étions pas d'accord sur le terme à utiliser ; c'est pour cela que tous sont repris. Un enjeu a été nommé : celui du «pouvoir-être instituant», c'est-à-dire la capacité à revêtir un pouvoir d'action politique faisant partie de notre identité professionnelle.

Quant aux pistes de solution, nous dégagons la possibilité de prendre appui sur des structures existantes, par exemple, les structures d'éducation permanente ; donc des structures qui peuvent être organisées de telle sorte que la parole puisse être relayée de manière plus professionnelle, ou encore s'appuyer sur des structures qui se créent afin d'exprimer la parole qui naît de la mobilisation.

Une autre piste de solution, consiste à créer ou recréer des espaces de rencontre. Elle part du constat qu'une mobilisation est possible s'il y a des liens sociaux entre les personnes. Plus on est dans des logiques individualistes - ou en tout cas plus on

est dans des logiques où les personnes ne sont plus amenées à se rencontrer - moins l'action collective est possible. Les cartes de pointage du chômage qui ont disparu en sont l'exemple : auparavant, les personnes étaient amenées à se rencontrer quand elles allaient pointer, et cela créait du lien.

La dernière piste envisagée est de défendre le droit aux travailleurs sociaux d'avoir du temps pour penser politiquement leur pratique, pour pouvoir co-créeer et répondre à l'ensemble des questions.

ATELIER 4 : TRAVAILLEURS SOCIAUX, QUELLES SONT LES TENSIONS QUI NOUS TRAVERSENT ?

De quoi s'agit-il ?

Pour nous, travailleurs sociaux, les tensions, ce sont des champs de force.

Dans notre travail, chacun est soumis à une certaine tension. Le problème survient lorsque les tensions internes qui nous traversent, cumulées aux tensions institutionnelles et à celles provenant des personnes que nous rencontrons deviennent trop importantes ; elles mènent alors à la «friction». Cela ressemble à Docteur Jekyll et Mister Hyde. Docteur Jekyll est travailleur social, Mister Hyde est en train de «péter les plombs». L'assistant social se trouve entre deux pôles : le marteau et l'enclume. Il lui est demandé d'être une «superwoman» ou un «superman» : d'un côté, être assez fort pour soutenir les tensions habituelles du travail et de l'autre, assumer des tensions supplémentaires liées à la personne qui manifeste un besoin auquel on doit essayer de répondre. Cela «nous responsabilise en tant qu'assistant social» et nous amène à faire face à une énorme tension.

A cela s'ajoutent une diminution des moyens et une augmentation du nombre de missions. La question se pose alors : quelle est notre place face à cet accroissement de tensions qui se mettent en place autour de nous et quelles sont les questions qui se posent par rapport à cette position «de tension»?

En quoi cela pose-t-il question ?

En tant qu'assistant social, à un moment donné, un questionnement s'établit qui peut mener à une indignation. Suite à celle-ci, on peut se retrouver dans une position de souffrance. Souffrance qui augmente par rapport à la culpabilisation dont on est l'objet : d'un côté, on nous responsabilise par rapport aux différentes tensions, et d'un autre, on nous culpabilise par rapport à nos propres souffrances éventuelles.

En outre, apparaît aussi l'insécurité des travailleurs sociaux puisque, dès l'entrée dans une fonction, le travail augmente, les tensions augmentent ; la question qui se pose alors est : comment peut-on développer sa propre identité professionnelle face à une situation de tension, face à une situation de responsabilisation et face à une situation de culpabilisation ? Face à cela, il y a aussi une évolution au niveau du rôle du travailleur social. Au départ, il se trouvait dans une mission de transition : il aidait une personne à un moment donné. Maintenant, il se trouve dans une mission permanente : il est, de manière permanente, auprès de la personne, ce qui crée une certaine dépendance de la personne envers lui. Ce contexte complique aussi la tâche et brouille la perception de l'identité professionnelle du travailleur social.

Quel est notre pouvoir d'action et quelles sont les pistes de solution ?

Nous avons associé les deux points puisque pour nous, ils se rejoignent. D'un côté, il faut dénoncer les difficultés qu'on perçoit des différents points de tension repris sur le schéma (cfr. schéma présenté relativement à la question «de quoi s'agit-il ?» au début du compte-rendu), et de l'autre, il faut en parler notamment avec l'équipe, avec les collaborateurs, au sein de la famille éventuellement ... Ensuite, il faut être conscient de son choix et être en accord avec lui puisque le choix est aussi politique : si on pose un acte dans son travail, il faut prendre conscience et dire «voilà, c'est un acte, je l'ai posé, j'ai pleinement conscience d'avoir posé cet acte, je suis en accord avec la décision que j'ai prise». En cela, en quelque sorte, c'est déjà un pas politique, une prise de conscience politique. Au-delà, il faut aussi essayer de prendre du recul (ce qu'on nous enseigne à chaque fois à l'école) et se rappeler que le travailleur social a une force : notre métier nous met dans une situation particulière où on aperçoit les réalités du terrain et il nous est possible de les comparer aux politiques qui se mettent en place. Et cela nous donne aussi une force d'observation et de réaction éventuelle.

En guise de conclusion, nous affirmons que «tout un chacun est un acteur social, il n'y a pas que les travailleurs sociaux qui le sont».

ATELIER 5 : ÉCOLES / FORMATIONS : QUELLES RESPONSABILITÉS DANS LA PROMOTION DU CHANGEMENT (SOCIAL) ?

De quoi s'agit-il ?

Nous relevons deux paradoxes auxquels l'école est confrontée. D'une part, l'école s'inscrit dans un contexte politique et économique, dont elle subit les contraintes, et en même temps il lui est demandé de former des travailleurs sociaux qui sont émancipateurs, émancipés et militants. Comment former au militantisme dans une école qui subit les contraintes du politique et de l'économique ? C'est un premier paradoxe.

D'autre part, l'école s'inscrit dans une société, société qui a évolué et qui a tendance à valoriser ce qu'on appelle la «psychologisation des rapports sociaux», cette société de l'individu qui valorise le bonheur, l'épanouissement individuel, la responsabilité individuelle, ... Comment alors produire ou réintroduire du collectif – puisque l'école a cette ambition – dans cette nouvelle société qui valorise l'individu et ses capacités ?

En quoi cela pose-t-il question ?

L'idée centrale qui ressort, c'est que cette question du collectif, du groupe ou du communautaire est à re-questionner, en tout cas, est à ré-investir... Mais sous quelle forme ? Est-ce que c'est toujours sous sa forme «ancestrale» puisqu'il y a eu un glissement vers l'individualisation ? Dès lors, cette question a été posée : «est-ce que le collectif est le résultat ou non, du «1 + 1 + 1», donc : «un individu, plus un individu, plus un individu» dans notre société aujourd'hui ? D'où une autre question : «comment refaire du collectif ?».

Quel est notre pouvoir d'action ?

Il se situe en tout cas à plusieurs niveaux dans cette institution scolaire - qui est instituée et qui peut être instituante :

- ◆ au niveau individuel, chez les professeurs,
- ◆ au niveau institutionnel au sein même de l'école,
- ◆ en recréant des collectifs et donc des espaces de liberté ce qui rejoint ce qui a été dit dans d'autres ateliers.

La partie la plus importante du débat, a porté sur le point 4 : Quelles sont les pistes de solution ?

Ce qui a été dit dans notre atelier et aussi dans d'autres, c'est la notion de «peur». Là, très clairement, Monsieur Delruelle a signalé cette perspective, en tout cas futuriste, qui fait référence à des peurs et qui nécessite donc de recréer ces marges de liberté. Où les trouver ? A la fois, de nouveau, aux niveaux individuel, institutionnel et collectif. Se pose alors la question du choix des formations car c'est aussi un des objectifs spécifiques des formations destinées aux travailleurs sociaux. Nous avons évoqué les «nouveaux métiers» du social qui sont nombreux. Réinstaurer dès l'institution scolaire primaire, ces «cours de citoyenneté» qu'on a comparé à ces «cours de rien». Donc, «rien», c'est «à remplir». Et le rôle de l'école, c'est surtout, l'accompagnement après. Donc, une fois que les travailleurs sociaux ont été formés (éducateurs, assistants sociaux, ingénieurs, etc.), il est nécessaire de les accompagner après, parce qu'il y a là un manque : parce qu'on est accompagné pendant nos études, mais une fois qu'on sort, une fois qu'on travaille, toutes ces questions se posent. C'est un peu pour cela qu'on est là aujourd'hui... Donc, accompagnement de l'école, même après.

Après la question de la supervision dans les premières années du travail, une autre piste évoquée est la réhabilitation du travail communautaire, qui selon plusieurs personnes du groupe, n'est plus assez présente dans la formation. Ce qui a fait la spécificité de la formation, il y a une vingtaine d'années, serait en perte de vitesse. C'est une demande du terrain de réhabiliter cette formation communautaire, qui est un des outils pour former du collectif.

Il a été également noté la place de la posture réflexive : la formation initiale des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, plus largement, ce doit être de l'action bien sûr, des stages, mais aussi de la réflexion sur l'action, cette posture réflexive. On agit, on fait des stages et en même temps on réfléchit à cette posture. Donc, cette formation initiale a été pointée comme très importante par le groupe.

L'utilisation des référentiels de compétences, a été également suggérée pour sortir des préjugés, des croyances, que tout un chacun peut avoir par rapport au travail social en général.

Un autre paradoxe a été mis en évidence : «comment demander à l'école de former des professionnels qui vont se mobiliser, quand souvent l'école elle-même et le corps enseignant ne travaillent pas en synergie et en groupe ! On demande de produire du groupe et le corps enseignant est souvent morcelé, avec peu de collaboration, peu de synergies ; ce point, souligné à plusieurs reprises, est à développer.

L'utilisation des pédagogies actives a été mentionné aussi comme une des possibilités ; on ne travaille plus aujourd'hui comme avant et donc, pour former du collectif, l'utilisation de méthodes actives est importante par rapport au savoir de transmission, au savoir vertical.

Enfin, on a évoqué le fait de vouloir former des étudiants qui se mobilisent, former des militants,... «Nous enseignants, milite-t-on ?». C'est ça la question ! Questionnons-nous en tant qu'institution avant de se demander comment et pourquoi nos étudiants ne militent pas, ou pas suffisamment ? Finalement, nous en tant qu'enseignants, que fait-on ?

Tout cela demande du temps. Et avoir du temps et prendre du temps, c'est très subversif, c'est faire autrement. Et quand on se permet de faire autrement, quand on se permet cette marge de liberté justement pour créer du groupe, du collectif, ça pose question, ça pose problème, on dérange l'institué. On a aussi ce paradoxe là à gérer.

Cinq ateliers ont fait l'objet d'une réflexion collective sur une thématique identifiée par les participants à l'issue de la matinée. Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent les propos réflexifs relatifs aux cinq thèmes suivants : « Mise en critique, désobéissance et subversion », « *Care* et capacité, est-ce inconciliable ? », « Mobilisation, clé de l'action collective ? », « Travailleurs sociaux, quelles sont les tensions qui nous traversent ? » et enfin, « Ecoles/formations : quelles responsabilités dans la promotion du changement social ? »



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ISBN 978-2-39024-084-6



9 782390 240846